



## La preuve : procédures, protocoles, procédés

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, l'Association des Doctorants du Centre d'études supérieures de la Renaissance (ADCESR) organise à Tours ses Rencontres doctorales pluridisciplinaires. Cette année la journée d'étude portera sur le thème de la preuve à la Renaissance. Elle se tiendra en mai 2021 à Tours (la date sera précisée ultérieurement), au Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR).

La redéfinition du champ intellectuel par l'humanisme à partir du Quattrocento entraîne une réévaluation des rapports entre vérité et connaissance. Le raisonnement peut-il, sinon atteindre la vérité, du moins garantir une certitude suffisante ? La précédente édition des Rencontres a montré l'intérêt épistémologique qu'il y a à interroger les rapports du vrai et du faux à la Renaissance. Nous proposons cette année de resserrer ce questionnement autour de la notion de preuve, dans ses élaborations théoriques aussi bien que dans ses mises en œuvre pratiques. En effet, si l'établissement de la preuve est un procédé discursif observable dans tout type d'énoncé, celui-ci prend aussi corps dans des champs pratiques et des cadres institutionnels en transformation au début de l'époque moderne.

La notion de preuve a surtout été thématiquée par les historiens du droit et des sciences. Un effort de formalisation des protocoles s'observe en effet à la Renaissance, à travers la multiplication des traités juridiques cherchant à régler l'usage des *modi probationum* comme dans la métamorphose du statut de l'observation dans les sciences physiques et la médecine. Les discussions autour de l'écriture de la preuve s'inscrivent ainsi dans un ensemble de pratiques professionnelles et institutionnelles qu'il s'agira de mettre en lumière. Le cadre pluridisciplinaire de cette journée d'étude offre l'occasion d'élargir l'examen à l'ensemble des champs du savoir et de la pratique, afin d'analyser la preuve et les modes de son établissement.

La richesse du sujet semble par ailleurs liée à la fonction intermédiaire de la preuve : au moyen de dispositifs qui sont pour la plupart de nature rhétorique, elle consiste autant à construire un consensus qu'à établir la vérité. Cette bivalence est d'autant plus manifeste à la Renaissance, alors que les distinctions entre les disciplines ne sont pas encore fixées. L'extension des champs du savoir entraîne de nouvelles pratiques qui exposent les définitions les plus techniques de la preuve à des usages nouveaux et variés. Les participants pourront s'appuyer sur ces quelques éléments de définition pour orienter leur réflexion autour des pistes suivantes :

### Axes

- Élaborations théoriques de la preuve : comment la notion est-elle définie dans le discours savant des sciences, du droit, de la logique ?
- Modes d'apport de la preuve : comment les processus probatoires évoluent-ils à l'aube de l'époque moderne ?
- Influences croisées entre théorie et pratique : quels rapports entretiennent théoriciens et praticiens de la preuve, là où la preuve est à la fois concept et instrument ?
- Transferts et échanges : les définitions et les usages de la preuve font-ils l'objet d'une circulation entre les différentes disciplines ?
- Ces usages professionnels débordent-ils leur domaine premier pour s'inscrire dans les transformations du champ social et politique ?

## **Modalités pratiques**

Les propositions de communication de doctorant.es et de jeunes docteur.es devront être envoyées à l'adresse mail de l'ADCESR : [asso.doctorants.cesr@gmail.com](mailto:asso.doctorants.cesr@gmail.com), avant le 22 janvier 2020. Elles résumeront la communication en 250 mots maximum et seront accompagnées de quelques lignes de présentation (laboratoire, sujet et directeur de recherche).

Les interventions – en français, en anglais ou en italien – dureront vingt minutes et pourront s'inscrire dans tous les domaines d'études de la Renaissance (histoire, histoire de l'art, histoire des sciences et des techniques, histoire du droit et de la médecine, musicologie, littérature, philosophie), sur une période allant de Pétrarque à Descartes.

Le CESR invitera les participants à déjeuner mais le transport et l'hébergement resteront à leur charge.

## **Comité d'organisation**

Clément Beuvier (doctorant, CESR/Université de Tours)

Sébastien Bujeaud (doctorant, CESR/Université de Tours)

Pierre Peresson (doctorant, CESR/Université de Tours)

## **Comité scientifique**

Marie-Luce Demonet (PR ém., CESR/Université de Tours)

Géraldine Cazals (PR, Université de Rouen)

Stéphan Geonget (PR, CESR/Université de Tours)

Laurent Gerbier (MC HDR, CESR/Université de Tours)

Olivier Guerrier (PR, Université Toulouse II Jean Jaurès)

Ki-Won Hong (Professeur invité, Université nationale de Séoul)